

Les inscrits à France Travail en Ariège au 3^e trimestre 2026

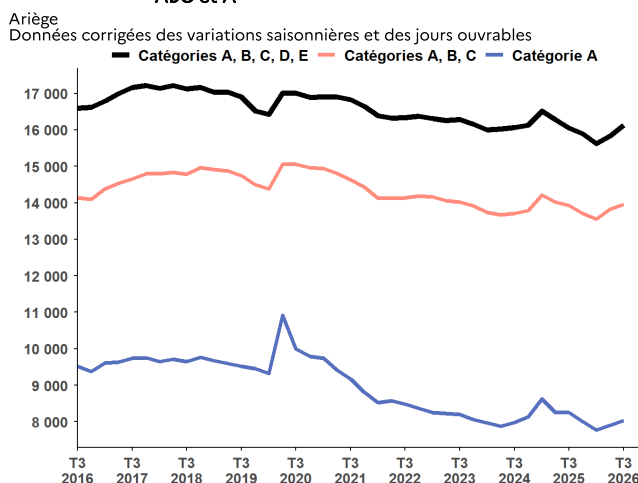
En moyenne au 3^e trimestre 2026, en Ariège, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 16 130 (catégories A, B, C, D, E). Au 3^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 3 795 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 929 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 3^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 13 960. Parmi eux, 8 030 sont sans emploi (catégorie A) et 5 930 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 3^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) augmente de 1,9 % (+300) et croît de 0,5 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 1,0 % (+140) sur le trimestre et augmente de 0,2 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 1,6 % (+130) ce trimestre et baisse de 2,7 % sur un an.

En région Occitanie, au 3^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social augmente de 1,0 % (+6 820). Pour les catégories A, B, C il augmente de 0,8 % (+4 660). En catégorie A, il augmente de 1,4 % (+4 740) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Prochaine parution, le jeudi 28 janvier 2027 : Les inscrits à France Travail en Ariège au 4^e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Ariège, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ariège					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	8 250	7 900	8 030	1,6	-2,7
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	2 310	2 420	2 400	-0,8	3,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	3 370	3 490	3 530	1,1	4,7
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	13 930	13 820	13 960	1,0	0,2
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	740	750	930	24,0	25,7
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	1 390	1 260	1 250	-0,8	-10,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	16 050	15 830	16 130	1,9	0,5
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	2 971	3 770	3 795	0,7	27,7
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	1 325	1 007	929	-7,7	-29,9
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	333 160	329 970	334 710	1,4	0,5
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	90 550	94 060	93 190	-0,9	2,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	159 360	163 620	164 400	0,5	3,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	583 070	587 640	592 300	0,8	1,6
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	32 850	33 260	35 440	6,6	7,9
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	41 720	41 570	41 560	0,0	-0,4
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	657 630	662 470	669 290	1,0	1,8
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	22 897	58 715	64 372	9,6	181,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	90 473	44 823	36 279	-19,1	-59,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Ariège, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	13 930	13 820	13 960	1,0	0,2
Moins de 25 ans	1 790	1 740	1 830	5,2	2,2
Entre 25 et 49 ans	8 280	8 350	8 380	0,4	1,2
50 ans et plus	3 860	3 720	3 750	0,8	-2,8
Ensemble de la catégorie A	8 250	7 900	8 030	1,6	-2,7
Moins de 25 ans	1 200	1 140	1 240	8,8	3,3
Entre 25 et 49 ans	4 720	4 600	4 640	0,9	-1,7
50 ans et plus	2 330	2 160	2 150	-0,5	-7,7

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Ariège, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ariège					
Moins de 1 an	7 620	7 330	7 370	0,5	-3,3
Moins de 3 mois	2 790	2 850	2 780	-2,5	-0,4
De 3 mois à moins de 6 mois	1 970	1 860	1 950	4,8	-1,0
De 6 mois à moins de 12 mois	2 860	2 620	2 630	0,4	-8,0
Un an ou plus	6 300	6 480	6 590	1,7	4,6
De 1 an à moins de 2 ans	2 830	3 020	3 000	-0,7	6,0
De 2 ans à moins de 3 ans	1 310	1 290	1 400	8,5	6,9
3 ans ou plus	2 160	2 180	2 190	0,5	1,4
Inscrits en catégories A, B, C	13 930	13 820	13 960	1,0	0,2
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	45,2 %	46,9 %	47,2 %	0,3 pt(s)	2,0 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	583 070	587 640	592 300	0,8	1,6
Un an ou plus	262 130	280 680	285 040	1,6	8,7
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	45,0 %	47,8 %	48,1 %	0,4 pt(s)	3,2 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Ariège, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ariège					
Entrées en catégories A, B, C	1 600	2 050	2 060	0,5	28,8
Sorties de catégories A, B, C	1 650	2 050	2 040	-0,5	23,6
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	77 490	109 620	106 970	-2,4	38,0
Sorties de catégories A, B, C	74 770	108 200	105 090	-2,9	40,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans l'Aude au 3^e trimestre 2026

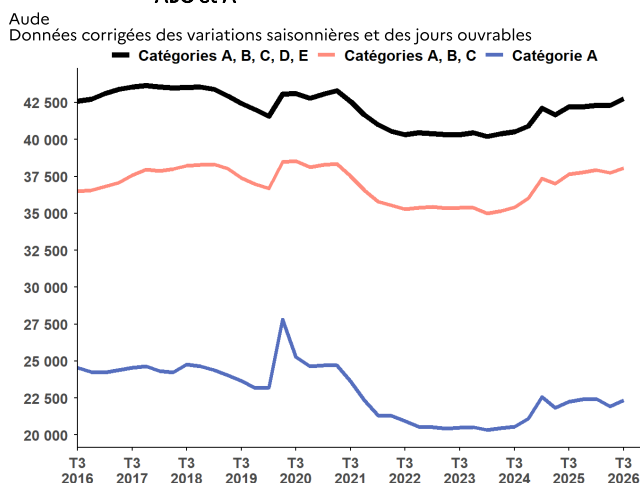
En moyenne au 3^e trimestre 2026, dans l'Aude, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 42 770 (catégories A, B, C, D, E). Au 3^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 5 483 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 2 112 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 3^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 38 050. Parmi eux, 22 340 sont sans emploi (catégorie A) et 15 710 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 3^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) augmente de 1,1 % (+450) et augmente de 1,3 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 0,8 % (+320) sur le trimestre et croît de 1,1 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 1,8 % (+400) ce trimestre et croît de 0,4 % sur un an.

En région Occitanie, au 3^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social augmente de 1,0 % (+6 820). Pour les catégories A, B, C il augmente de 0,8 % (+4 660). En catégorie A, il croît de 1,4 % (+4 740) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Prochaine parution, le jeudi 28 janvier 2027 : Les inscrits à France Travail dans l'Aude au 4^e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Aude, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Aude					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	22 250	21 940	22 340	1,8	0,4
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	5 640	5 730	5 670	-1,0	0,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	9 730	10 060	10 040	-0,2	3,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	37 630	37 730	38 050	0,8	1,1
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	1 960	2 040	2 130	4,4	8,7
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	2 630	2 550	2 590	1,6	-1,5
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	42 210	42 320	42 770	1,1	1,3
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	938	4 302	5 483	27,5	484,5
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	8 558	3 855	2 112	-45,2	-75,3
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	333 160	329 970	334 710	1,4	0,5
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	90 550	94 060	93 190	-0,9	2,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	159 360	163 620	164 400	0,5	3,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	583 070	587 640	592 300	0,8	1,6
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	32 850	33 260	35 440	6,6	7,9
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	41 720	41 570	41 560	0,0	-0,4
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	657 630	662 470	669 290	1,0	1,8
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	22 897	58 715	64 372	9,6	181,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	90 473	44 823	36 279	-19,1	-59,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Aude, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	37 630	37 730	38 050	0,8	1,1
Moins de 25 ans	5 450	5 350	5 390	0,7	-1,1
Entre 25 et 49 ans	20 320	20 560	20 840	1,4	2,6
50 ans et plus	11 860	11 830	11 820	-0,1	-0,3
Ensemble de la catégorie A	22 250	21 940	22 340	1,8	0,4
Moins de 25 ans	3 650	3 530	3 590	1,7	-1,6
Entre 25 et 49 ans	11 560	11 490	11 780	2,5	1,9
50 ans et plus	7 050	6 920	6 970	0,7	-1,1

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Aude, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Aude					
Moins de 1 an	19 930	18 790	18 610	-1,0	-6,6
Moins de 3 mois	7 190	7 020	7 000	-0,3	-2,6
De 3 mois à moins de 6 mois	5 060	4 730	4 850	2,5	-4,2
De 6 mois à moins de 12 mois	7 690	7 040	6 760	-4,0	-12,1
Un an ou plus	17 690	18 950	19 440	2,6	9,9
De 1 an à moins de 2 ans	8 030	8 770	9 100	3,8	13,3
De 2 ans à moins de 3 ans	3 580	3 880	4 050	4,4	13,1
3 ans ou plus	6 080	6 300	6 290	-0,2	3,5
Inscrits en catégories A, B, C	37 630	37 730	38 050	0,8	1,1
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	47,0 %	50,2 %	51,1 %	0,9 pt(s)	4,1 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	583 070	587 640	592 300	0,8	1,6
Un an ou plus	262 130	280 680	285 040	1,6	8,7
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	45,0 %	47,8 %	48,1 %	0,4 pt(s)	3,2 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Aude, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Aude					
Entrées en catégories A, B, C	5 050	7 650	7 270	-5,0	44,0
Sorties de catégories A, B, C	4 750	7 540	7 050	-6,5	48,4
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	77 490	109 620	106 970	-2,4	38,0
Sorties de catégories A, B, C	74 770	108 200	105 090	-2,9	40,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans l'Aveyron au 3^e trimestre 2026

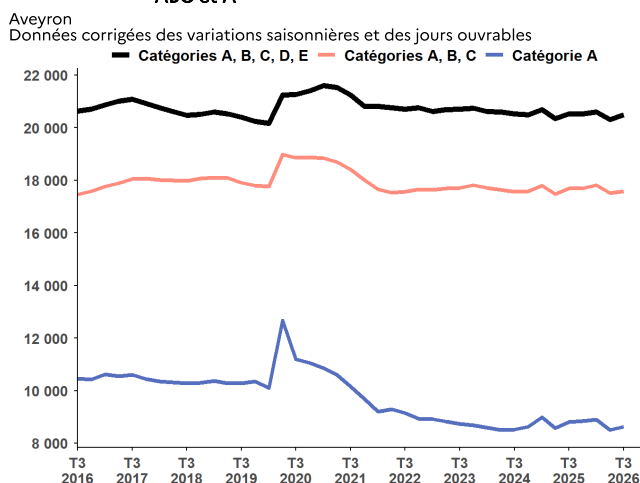
En moyenne au 3^e trimestre 2026, dans l'Aveyron, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 20 490 (catégories A, B, C, D, E). Au 3^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 2 059 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 634 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 3^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 17 580. Parmi eux, 8 630 sont sans emploi (catégorie A) et 8 950 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 3^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) augmente de 0,9 % (+180) et reste stable sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 0,3 % (+60) sur le trimestre et diminue de 0,6 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A croît de 1,4 % (+120) ce trimestre et baisse de 1,9 % sur un an.

En région Occitanie, au 3^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social augmente de 1,0 % (+6 820). Pour les catégories A, B, C il croît de 0,8 % (+4 660). En catégorie A, il augmente de 1,4 % (+4 740) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Prochaine parution, le jeudi 28 janvier 2027 : Les inscrits à France Travail dans l'Aveyron au 4^e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Aveyron, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Aveyron					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	8 800	8 510	8 630	1,4	-1,9
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	3 020	3 140	3 130	-0,3	3,6
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	5 870	5 870	5 820	-0,9	-0,9
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	17 690	17 520	17 580	0,3	-0,6
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	1 090	1 020	1 120	9,8	2,8
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	1 750	1 770	1 790	1,1	2,3
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	20 530	20 310	20 490	0,9	-0,2
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	1 450	1 960	2 059	5,1	42,0
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	1 055	689	634	-8,0	-39,9
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	333 160	329 970	334 710	1,4	0,5
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	90 550	94 060	93 190	-0,9	2,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	159 360	163 620	164 400	0,5	3,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	583 070	587 640	592 300	0,8	1,6
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	32 850	33 260	35 440	6,6	7,9
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	41 720	41 570	41 560	0,0	-0,4
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	657 630	662 470	669 290	1,0	1,8
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	22 897	58 715	64 372	9,6	181,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	90 473	44 823	36 279	-19,1	-59,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur [l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions](#)

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraine une baisse des radiations des listes de France Travail.

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Aveyron, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	17 690	17 520	17 580	0,3	-0,6
Moins de 25 ans	2 400	2 390	2 400	0,4	0,0
Entre 25 et 49 ans	10 100	10 060	10 060	0,0	-0,4
50 ans et plus	5 180	5 070	5 120	1,0	-1,2
Ensemble de la catégorie A	8 800	8 510	8 630	1,4	-1,9
Moins de 25 ans	1 460	1 420	1 420	0,0	-2,7
Entre 25 et 49 ans	4 780	4 640	4 720	1,7	-1,3
50 ans et plus	2 570	2 450	2 500	2,0	-2,7

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Aveyron, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Aveyron					
Moins de 1 an	9 820	9 360	9 380	0,2	-4,5
Moins de 3 mois	3 830	3 650	3 700	1,4	-3,4
De 3 mois à moins de 6 mois	2 540	2 370	2 460	3,8	-3,1
De 6 mois à moins de 12 mois	3 460	3 340	3 220	-3,6	-6,9
Un an ou plus	7 870	8 160	8 200	0,5	4,2
De 1 an à moins de 2 ans	3 530	3 720	3 740	0,5	5,9
De 2 ans à moins de 3 ans	1 740	1 700	1 700	0,0	-2,3
3 ans ou plus	2 600	2 740	2 760	0,7	6,2
Inscrits en catégories A, B, C	17 690	17 520	17 580	0,3	-0,6
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,5 %	46,6 %	46,6 %	0,1 pt(s)	2,2 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	583 070	587 640	592 300	0,8	1,6
Un an ou plus	262 130	280 680	285 040	1,6	8,7
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	45,0 %	47,8 %	48,1 %	0,4 pt(s)	3,2 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Aveyron, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Aveyron					
Entrées en catégories A, B, C	2 370	2 950	2 870	-2,7	21,1
Sorties de catégories A, B, C	2 300	3 000	2 820	-6,0	22,6
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	77 490	109 620	106 970	-2,4	38,0
Sorties de catégories A, B, C	74 770	108 200	105 090	-2,9	40,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans le Gard au 3^e trimestre 2026

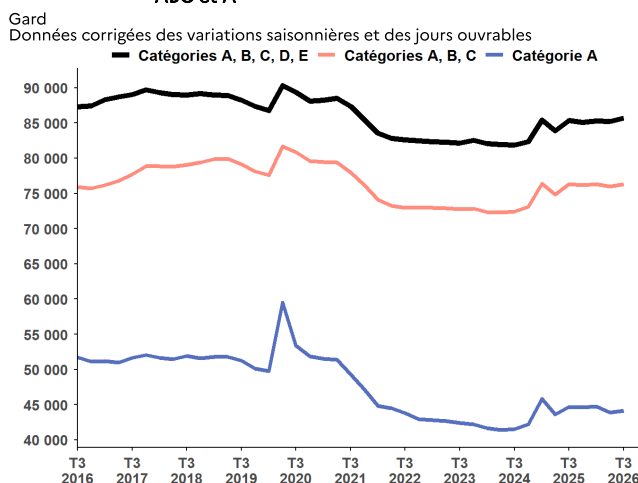
En moyenne au 3^e trimestre 2026, dans le Gard, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 85 700 (catégories A, B, C, D, E). Au 3^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 10 315 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 5 742 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 3^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 76 330. Parmi eux, 44 170 sont sans emploi (catégorie A) et 32 160 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 3^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) augmente de 0,6 % (+470) et augmente de 0,4 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 0,4 % (+320) sur le trimestre et reste stable sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 0,6 % (+280) ce trimestre et diminue de 1,2 % sur un an.

En région Occitanie, au 3^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social augmente de 1,0 % (+6 820). Pour les catégories A, B, C il augmente de 0,8 % (+4 660). En catégorie A, il augmente de 1,4 % (+4 740) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Prochaine parution, le jeudi 28 janvier 2027 : Les inscrits à France Travail dans le Gard au 4^e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Gard, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Gard					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	44 710	43 890	44 170	0,6	-1,2
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	11 170	11 580	11 340	-2,1	1,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	20 420	20 550	20 810	1,3	1,9
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	76 300	76 010	76 330	0,4	0,0
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	3 930	3 870	4 090	5,7	4,1
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	5 150	5 340	5 280	-1,1	2,5
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	85 380	85 230	85 700	0,6	0,4
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	1 963	8 791	10 315	17,3	425,5
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	15 777	7 611	5 742	-24,6	-63,6
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	333 160	329 970	334 710	1,4	0,5
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	90 550	94 060	93 190	-0,9	2,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	159 360	163 620	164 400	0,5	3,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	583 070	587 640	592 300	0,8	1,6
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	32 850	33 260	35 440	6,6	7,9
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	41 720	41 570	41 560	0,0	-0,4
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	657 630	662 470	669 290	1,0	1,8
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	22 897	58 715	64 372	9,6	181,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	90 473	44 823	36 279	-19,1	-59,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Gard, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	76 300	76 010	76 330	0,4	0,0
Moins de 25 ans	11 270	11 100	11 370	2,4	0,9
Entre 25 et 49 ans	42 420	42 560	42 760	0,5	0,8
50 ans et plus	22 620	22 360	22 200	-0,7	-1,9
Ensemble de la catégorie A	44 710	43 890	44 170	0,6	-1,2
Moins de 25 ans	7 550	7 180	7 410	3,2	-1,9
Entre 25 et 49 ans	23 970	23 880	24 070	0,8	0,4
50 ans et plus	13 190	12 830	12 680	-1,2	-3,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Gard, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Gard					
Moins de 1 an	40 420	38 300	38 250	-0,1	-5,4
Moins de 3 mois	14 910	14 420	14 560	1,0	-2,3
De 3 mois à moins de 6 mois	10 260	9 680	10 010	3,4	-2,4
De 6 mois à moins de 12 mois	15 240	14 200	13 680	-3,7	-10,2
Un an ou plus	35 890	37 710	38 080	1,0	6,1
De 1 an à moins de 2 ans	15 570	16 810	16 890	0,5	8,5
De 2 ans à moins de 3 ans	7 230	7 470	7 780	4,1	7,6
3 ans ou plus	13 090	13 440	13 410	-0,2	2,4
Inscrits en catégories A, B, C	76 300	76 010	76 330	0,4	0,0
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	47,0 %	49,6 %	49,9 %	0,3 pt(s)	2,9 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	583 070	587 640	592 300	0,8	1,6
Un an ou plus	262 130	280 680	285 040	1,6	8,7
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	45,0 %	47,8 %	48,1 %	0,4 pt(s)	3,2 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Gard, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Gard					
Entrées en catégories A, B, C	9 310	13 300	12 460	-6,3	33,8
Sorties de catégories A, B, C	9 010	13 650	12 420	-9,0	37,8
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	77 490	109 620	106 970	-2,4	38,0
Sorties de catégories A, B, C	74 770	108 200	105 090	-2,9	40,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail en Haute-Garonne au 3^e trimestre 2026

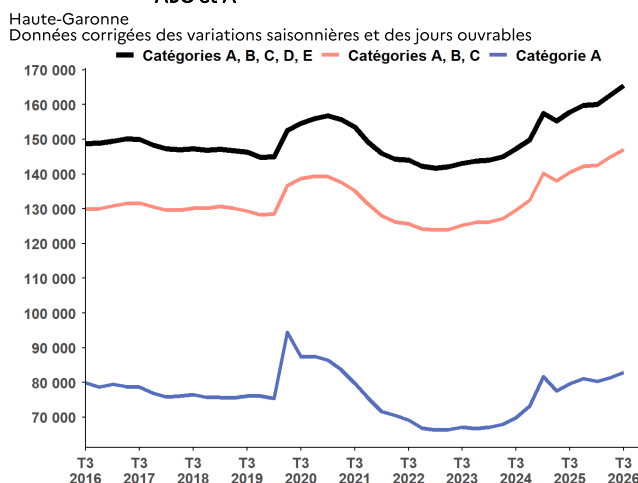
En moyenne au 3^e trimestre 2026, en Haute-Garonne, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 165 530 (catégories A, B, C, D, E). Au 3^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 7 767 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 9 748 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 3^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 147 000. Parmi eux, 82 880 sont sans emploi (catégorie A) et 64 120 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 3^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) croît de 1,7 % (+2 800) et croît de 4,8 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 1,4 % (+2 020) sur le trimestre et croît de 4,7 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A croît de 1,8 % (+1 460) ce trimestre et augmente de 4,1 % sur un an.

En région Occitanie, au 3^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social augmente de 1,0 % (+6 820). Pour les catégories A, B, C il augmente de 0,8 % (+4 660). En catégorie A, il augmente de 1,4 % (+4 740) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Prochaine parution, le jeudi 28 janvier 2027 : Les inscrits à France Travail en Haute-Garonne au 4^e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Haute-Garonne, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Haute-Garonne					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	79 590	81 420	82 880	1,8	4,1
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	22 000	23 350	23 200	-0,6	5,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	38 830	40 210	40 920	1,8	5,4
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	140 420	144 980	147 000	1,4	4,7
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	8 200	8 390	9 130	8,8	11,3
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	9 320	9 360	9 390	0,3	0,8
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	157 940	162 730	165 530	1,7	4,8
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	2 107	7 246	7 767	7,2	268,6
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	18 918	11 616	9 748	-16,1	-48,5
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	333 160	329 970	334 710	1,4	0,5
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	90 550	94 060	93 190	-0,9	2,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	159 360	163 620	164 400	0,5	3,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	583 070	587 640	592 300	0,8	1,6
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	32 850	33 260	35 440	6,6	7,9
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	41 720	41 570	41 560	0,0	-0,4
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	657 630	662 470	669 290	1,0	1,8
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	22 897	58 715	64 372	9,6	181,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	90 473	44 823	36 279	-19,1	-59,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Haute-Garonne, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	140 420	144 980	147 000	1,4	4,7
Moins de 25 ans	20 660	21 180	21 560	1,8	4,4
Entre 25 et 49 ans	87 810	91 090	92 530	1,6	5,4
50 ans et plus	31 950	32 700	32 910	0,6	3,0
Ensemble de la catégorie A	79 590	81 420	82 880	1,8	4,1
Moins de 25 ans	14 160	14 370	14 680	2,2	3,7
Entre 25 et 49 ans	48 460	49 820	50 880	2,1	5,0
50 ans et plus	16 970	17 230	17 320	0,5	2,1

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Haute-Garonne, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Haute-Garonne					
Moins de 1 an	80 940	79 260	80 000	0,9	-1,2
Moins de 3 mois	30 340	30 730	31 120	1,3	2,6
De 3 mois à moins de 6 mois	20 470	20 010	20 680	3,3	1,0
De 6 mois à moins de 12 mois	30 120	28 510	28 210	-1,1	-6,3
Un an ou plus	59 480	65 720	67 000	1,9	12,6
De 1 an à moins de 2 ans	28 240	32 040	32 360	1,0	14,6
De 2 ans à moins de 3 ans	11 960	13 090	13 850	5,8	15,8
3 ans ou plus	19 270	20 590	20 790	1,0	7,9
Inscrits en catégories A, B, C	140 420	144 980	147 000	1,4	4,7
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	42,4 %	45,3 %	45,6 %	0,2 pt(s)	3,2 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	583 070	587 640	592 300	0,8	1,6
Un an ou plus	262 130	280 680	285 040	1,6	8,7
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	45,0 %	47,8 %	48,1 %	0,4 pt(s)	3,2 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Haute-Garonne, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Haute-Garonne					
Entrées en catégories A, B, C	19 270	24 840	25 130	1,2	30,4
Sorties de catégories A, B, C	18 280	24 530	24 140	-1,6	32,1
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	77 490	109 620	106 970	-2,4	38,0
Sorties de catégories A, B, C	74 770	108 200	105 090	-2,9	40,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans le Gers au 3^e trimestre 2026

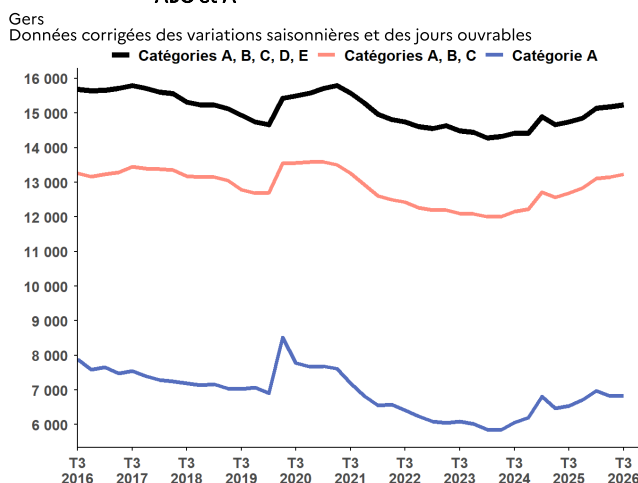
En moyenne au 3^e trimestre 2026, dans le Gers, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 15 230 (catégories A, B, C, D, E). Au 3^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 1 528 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 606 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 3^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 13 230. Parmi eux, 6 840 sont sans emploi (catégorie A) et 6 390 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 3^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) croît de 0,3 % (+50) et augmente de 3,3 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 0,6 % (+80) sur le trimestre et augmente de 4,3 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 0,3 % (+20) ce trimestre et croît de 4,6 % sur un an.

En région Occitanie, au 3^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 1,0 % (+6 820). Pour les catégories A, B, C il croît de 0,8 % (+4 660). En catégorie A, il croît de 1,4 % (+4 740) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Prochaine parution, le jeudi 28 janvier 2027 : Les inscrits à France Travail dans le Gers au 4^e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Gers, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Gers					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	6 540	6 820	6 840	0,3	4,6
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	2 160	2 200	2 270	3,2	5,1
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	3 990	4 130	4 120	-0,2	3,3
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	12 690	13 150	13 230	0,6	4,3
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	750	780	760	-2,6	1,3
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	1 320	1 240	1 230	-0,8	-6,8
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	14 750	15 180	15 230	0,3	3,3
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	330	1 446	1 528	5,7	363,0
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	2 738	727	606	-16,6	-77,9
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	333 160	329 970	334 710	1,4	0,5
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	90 550	94 060	93 190	-0,9	2,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	159 360	163 620	164 400	0,5	3,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	583 070	587 640	592 300	0,8	1,6
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	32 850	33 260	35 440	6,6	7,9
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	41 720	41 570	41 560	0,0	-0,4
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	657 630	662 470	669 290	1,0	1,8
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	22 897	58 715	64 372	9,6	181,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	90 473	44 823	36 279	-19,1	-59,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Gers, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	12 690	13 150	13 230	0,6	4,3
Moins de 25 ans	1 620	1 740	1 700	-2,3	4,9
Entre 25 et 49 ans	6 770	7 030	7 130	1,4	5,3
50 ans et plus	4 300	4 380	4 410	0,7	2,6
Ensemble de la catégorie A	6 540	6 820	6 840	0,3	4,6
Moins de 25 ans	1 030	1 100	1 040	-5,5	1,0
Entre 25 et 49 ans	3 320	3 520	3 570	1,4	7,5
50 ans et plus	2 190	2 200	2 230	1,4	1,8

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Gers, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Gers					
Moins de 1 an	6 920	6 960	6 880	-1,1	-0,6
Moins de 3 mois	2 600	2 670	2 640	-1,1	1,5
De 3 mois à moins de 6 mois	1 770	1 700	1 780	4,7	0,6
De 6 mois à moins de 12 mois	2 550	2 590	2 460	-5,0	-3,5
Un an ou plus	5 770	6 190	6 360	2,7	10,2
De 1 an à moins de 2 ans	2 630	2 880	2 930	1,7	11,4
De 2 ans à moins de 3 ans	1 130	1 210	1 320	9,1	16,8
3 ans ou plus	2 010	2 100	2 110	0,5	5,0
Inscrits en catégories A, B, C	12 690	13 150	13 230	0,6	4,3
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	45,5 %	47,1 %	48,1 %	1,0 pt(s)	2,6 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	583 070	587 640	592 300	0,8	1,6
Un an ou plus	262 130	280 680	285 040	1,6	8,7
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	45,0 %	47,8 %	48,1 %	0,4 pt(s)	3,2 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Gers, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Gers					
Entrées en catégories A, B, C	1 760	2 980	3 020	1,3	71,6
Sorties de catégories A, B, C	1 700	3 110	3 080	-1,0	81,2
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	77 490	109 620	106 970	-2,4	38,0
Sorties de catégories A, B, C	74 770	108 200	105 090	-2,9	40,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans l' Hérault au 3^e trimestre 2026

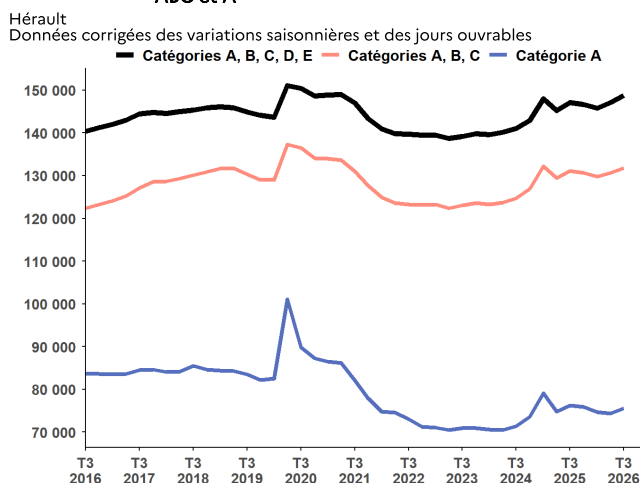
En moyenne au 3^e trimestre 2026, dans l' Hérault, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 148 790 (catégories A, B, C, D, E). Au 3^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 13 565 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 10 139 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 3^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 131 720. Parmi eux, 75 530 sont sans emploi (catégorie A) et 56 190 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 3^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) croît de 1,2 % (+1 700) et augmente de 1,1 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 0,8 % (+1 020) sur le trimestre et augmente de 0,5 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A croît de 1,5 % (+1 140) ce trimestre et baisse de 0,9 % sur un an.

En région Occitanie, au 3^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 1,0 % (+6 820). Pour les catégories A, B, C il augmente de 0,8 % (+4 660). En catégorie A, il augmente de 1,4 % (+4 740) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Prochaine parution, le jeudi 28 janvier 2027 : Les inscrits à France Travail dans l' Hérault au 4^e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Hérault, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Hérault					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	76 190	74 390	75 530	1,5	-0,9
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	20 940	21 470	21 290	-0,8	1,7
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	33 930	34 840	34 900	0,2	2,9
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	131 070	130 700	131 720	0,8	0,5
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	7 320	7 500	8 000	6,7	9,3
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	8 730	8 890	9 060	1,9	3,8
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	147 120	147 090	148 790	1,2	1,1
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	6 875	12 907	13 565	5,1	97,3
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	17 391	10 821	10 139	-6,3	-41,7
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	333 160	329 970	334 710	1,4	0,5
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	90 550	94 060	93 190	-0,9	2,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	159 360	163 620	164 400	0,5	3,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	583 070	587 640	592 300	0,8	1,6
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	32 850	33 260	35 440	6,6	7,9
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	41 720	41 570	41 560	0,0	-0,4
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	657 630	662 470	669 290	1,0	1,8
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	22 897	58 715	64 372	9,6	181,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	90 473	44 823	36 279	-19,1	-59,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Hérault, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	131 070	130 700	131 720	0,8	0,5
Moins de 25 ans	19 460	19 220	19 540	1,7	0,4
Entre 25 et 49 ans	77 760	78 050	78 730	0,9	1,2
50 ans et plus	33 850	33 430	33 460	0,1	-1,2
Ensemble de la catégorie A	76 190	74 390	75 530	1,5	-0,9
Moins de 25 ans	13 100	12 480	12 880	3,2	-1,7
Entre 25 et 49 ans	43 460	42 890	43 590	1,6	0,3
50 ans et plus	19 630	19 020	19 050	0,2	-3,0

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Hérault, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Hérault					
Moins de 1 an	72 070	68 500	68 610	0,2	-4,8
Moins de 3 mois	26 640	26 240	26 340	0,4	-1,1
De 3 mois à moins de 6 mois	18 360	17 270	17 920	3,8	-2,4
De 6 mois à moins de 12 mois	27 070	24 990	24 360	-2,5	-10,0
Un an ou plus	59 000	62 190	63 110	1,5	7,0
De 1 an à moins de 2 ans	27 090	28 860	29 120	0,9	7,5
De 2 ans à moins de 3 ans	12 140	12 740	13 190	3,5	8,6
3 ans ou plus	19 780	20 590	20 800	1,0	5,2
Inscrits en catégories A, B, C	131 070	130 700	131 720	0,8	0,5
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	45,0 %	47,6 %	47,9 %	0,3 pt(s)	2,9 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	583 070	587 640	592 300	0,8	1,6
Un an ou plus	262 130	280 680	285 040	1,6	8,7
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	45,0 %	47,8 %	48,1 %	0,4 pt(s)	3,2 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Hérault, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Hérault					
Entrées en catégories A, B, C	17 950	24 960	24 170	-3,2	34,7
Sorties de catégories A, B, C	17 730	24 180	23 620	-2,3	33,2
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	77 490	109 620	106 970	-2,4	38,0
Sorties de catégories A, B, C	74 770	108 200	105 090	-2,9	40,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans le Lot au 3^e trimestre 2026

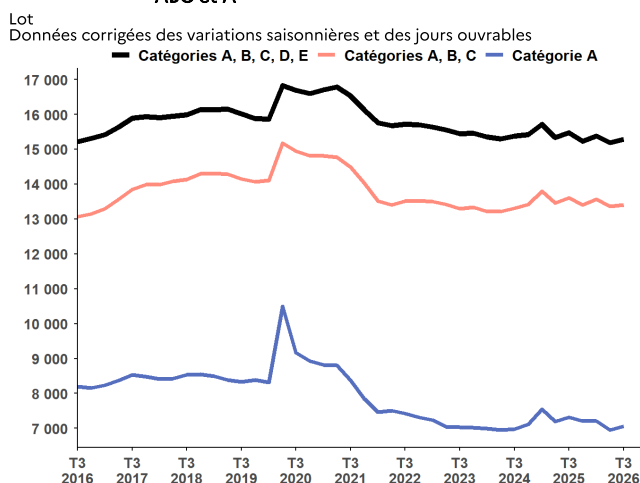
En moyenne au 3^e trimestre 2026, dans le Lot, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 15 280 (catégories A, B, C, D, E). Au 3^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 2 151 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 486 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 3^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 13 400. Parmi eux, 7 060 sont sans emploi (catégorie A) et 6 340 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 3^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) augmente de 0,6 % (+90) et baisse de 1,2 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 0,3 % (+40) sur le trimestre et baisse de 1,5 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A croît de 1,6 % (+110) ce trimestre et baisse de 3,6 % sur un an.

En région Occitanie, au 3^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social augmente de 1,0 % (+6 820). Pour les catégories A, B, C il croît de 0,8 % (+4 660). En catégorie A, il augmente de 1,4 % (+4 740) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Prochaine parution, le jeudi 28 janvier 2027 : Les inscrits à France Travail dans le Lot au 4^e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Lot, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Lot					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	7 320	6 950	7 060	1,6	-3,6
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	2 370	2 350	2 340	-0,4	-1,3
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	3 920	4 050	4 000	-1,2	2,0
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	13 600	13 360	13 400	0,3	-1,5
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	700	730	760	4,1	8,6
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	1 170	1 100	1 120	1,8	-4,3
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	15 470	15 190	15 280	0,6	-1,2
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	1 409	1 898	2 151	13,3	52,7
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	871	600	486	-19,0	-44,2
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	333 160	329 970	334 710	1,4	0,5
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	90 550	94 060	93 190	-0,9	2,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	159 360	163 620	164 400	0,5	3,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	583 070	587 640	592 300	0,8	1,6
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	32 850	33 260	35 440	6,6	7,9
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	41 720	41 570	41 560	0,0	-0,4
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	657 630	662 470	669 290	1,0	1,8
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	22 897	58 715	64 372	9,6	181,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	90 473	44 823	36 279	-19,1	-59,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraine une baisse des radiations des listes de France Travail.

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Lot, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	13 600	13 360	13 400	0,3	-1,5
Moins de 25 ans	1 650	1 580	1 620	2,5	-1,8
Entre 25 et 49 ans	7 660	7 620	7 660	0,5	0,0
50 ans et plus	4 290	4 150	4 110	-1,0	-4,2
Ensemble de la catégorie A	7 320	6 950	7 060	1,6	-3,6
Moins de 25 ans	1 050	1 000	1 020	2,0	-2,9
Entre 25 et 49 ans	3 980	3 830	3 920	2,3	-1,5
50 ans et plus	2 290	2 120	2 120	0,0	-7,4

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Lot, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Lot					
Moins de 1 an	7 150	6 780	6 740	-0,6	-5,7
Moins de 3 mois	2 630	2 630	2 490	-5,3	-5,3
De 3 mois à moins de 6 mois	1 830	1 730	1 850	6,9	1,1
De 6 mois à moins de 12 mois	2 690	2 430	2 400	-1,2	-10,8
Un an ou plus	6 450	6 570	6 660	1,4	3,3
De 1 an à moins de 2 ans	2 880	2 890	2 920	1,0	1,4
De 2 ans à moins de 3 ans	1 330	1 400	1 420	1,4	6,8
3 ans ou plus	2 240	2 280	2 320	1,8	3,6
Inscrits en catégories A, B, C	13 600	13 360	13 400	0,3	-1,5
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	47,4 %	49,2 %	49,7 %	0,5 pt(s)	2,3 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	583 070	587 640	592 300	0,8	1,6
Un an ou plus	262 130	280 680	285 040	1,6	8,7
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	45,0 %	47,8 %	48,1 %	0,4 pt(s)	3,2 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Lot, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Lot					
Entrées en catégories A, B, C	1 590	1 960	1 880	-4,1	18,2
Sorties de catégories A, B, C	1 550	2 290	1 800	-21,4	16,1
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	77 490	109 620	106 970	-2,4	38,0
Sorties de catégories A, B, C	74 770	108 200	105 090	-2,9	40,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail en Lozère au 3^e trimestre 2026

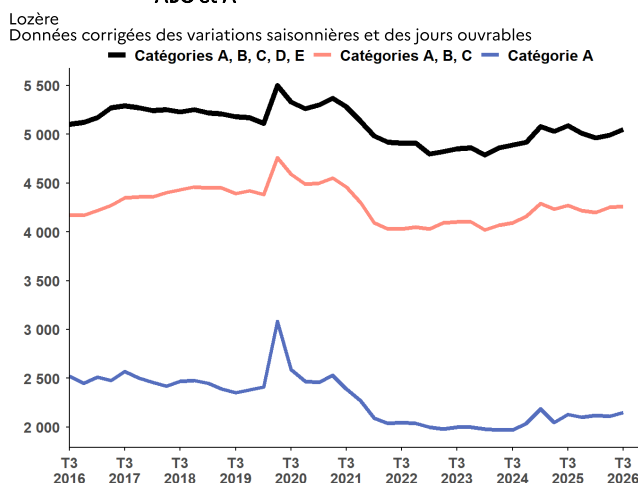
En moyenne au 3^e trimestre 2026, en Lozère, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 5 050 (catégories A, B, C, D, E). Au 3^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 705 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 126 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 3^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 4 260. Parmi eux, 2 150 sont sans emploi (catégorie A) et 2 110 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 3^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) croît de 1,2 % (+60) et diminue de 0,8 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 0,2 % (+10) sur le trimestre et baisse de 0,2 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 1,9 % (+40) ce trimestre et augmente de 0,9 % sur un an.

En région Occitanie, au 3^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social augmente de 1,0 % (+6 820). Pour les catégories A, B, C il augmente de 0,8 % (+4 660). En catégorie A, il augmente de 1,4 % (+4 740) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Prochaine parution, le jeudi 28 janvier 2027 : Les inscrits à France Travail en Lozère au 4^e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Lozère, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Lozère					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	2 130	2 110	2 150	1,9	0,9
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	700	680	680	0,0	-2,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	1 440	1 450	1 430	-1,4	-0,7
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	4 270	4 250	4 260	0,2	-0,2
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	290	240	300	25,0	3,4
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	530	500	490	-2,0	-7,5
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	5 090	4 990	5 050	1,2	-0,8
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	182	681	705	3,5	287,4
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	630	158	126	-20,3	-80,0
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	333 160	329 970	334 710	1,4	0,5
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	90 550	94 060	93 190	-0,9	2,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	159 360	163 620	164 400	0,5	3,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	583 070	587 640	592 300	0,8	1,6
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	32 850	33 260	35 440	6,6	7,9
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	41 720	41 570	41 560	0,0	-0,4
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	657 630	662 470	669 290	1,0	1,8
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	22 897	58 715	64 372	9,6	181,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	90 473	44 823	36 279	-19,1	-59,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Lozère, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C					
	4 270	4 250	4 260	0,2	-0,2
Moins de 25 ans	610	610	620	1,6	1,6
Entre 25 et 49 ans	2 450	2 410	2 430	0,8	-0,8
50 ans et plus	1 220	1 230	1 210	-1,6	-0,8
Ensemble de la catégorie A					
	2 130	2 110	2 150	1,9	0,9
Moins de 25 ans	350	350	370	5,7	5,7
Entre 25 et 49 ans	1 180	1 160	1 180	1,7	0,0
50 ans et plus	610	600	600	0,0	-1,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Lozère, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Lozère					
Moins de 1 an	2 400	2 330	2 270	-2,6	-5,4
Moins de 3 mois	940	940	890	-5,3	-5,3
De 3 mois à moins de 6 mois	620	590	610	3,4	-1,6
De 6 mois à moins de 12 mois	840	800	780	-2,5	-7,1
Un an ou plus	1 870	1 920	1 990	3,6	6,4
De 1 an à moins de 2 ans	810	860	920	7,0	13,6
De 2 ans à moins de 3 ans	420	390	380	-2,6	-9,5
3 ans ou plus	640	660	680	3,0	6,2
Inscrits en catégories A, B, C	4 270	4 250	4 260	0,2	-0,2
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	43,8 %	45,2 %	46,7 %	1,5 pt(s)	2,9 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	583 070	587 640	592 300	0,8	1,6
Un an ou plus	262 130	280 680	285 040	1,6	8,7
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	45,0 %	47,8 %	48,1 %	0,4 pt(s)	3,2 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Lozère, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Lozère					
Entrées en catégories A, B, C	570	770	690	-10,4	21,1
Sorties de catégories A, B, C	560	740	690	-6,8	23,2
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	77 490	109 620	106 970	-2,4	38,0
Sorties de catégories A, B, C	74 770	108 200	105 090	-2,9	40,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans les Hautes-Pyrénées au 3^e trimestre 2026

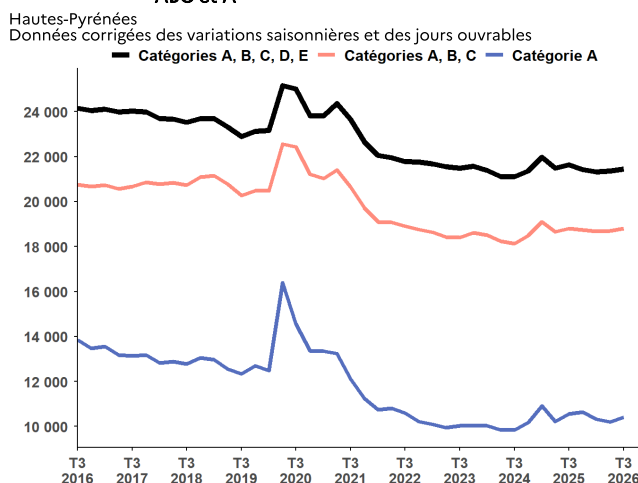
En moyenne au 3^e trimestre 2026, dans les Hautes-Pyrénées, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 21 450 (catégories A, B, C, D, E). Au 3^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 2 504 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 829 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 3^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 18 810. Parmi eux, 10 410 sont sans emploi (catégorie A) et 8 400 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 3^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) croît de 0,4 % (+80) et baisse de 0,8 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 0,6 % (+110) sur le trimestre et reste stable sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A croît de 2,2 % (+220) ce trimestre et diminue de 1,3 % sur un an.

En région Occitanie, au 3^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social augmente de 1,0 % (+6 820). Pour les catégories A, B, C il augmente de 0,8 % (+4 660). En catégorie A, il croît de 1,4 % (+4 740) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Prochaine parution, le jeudi 28 janvier 2027 : Les inscrits à France Travail dans les Hautes-Pyrénées au 4^e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Hautes-Pyrénées, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Hautes-Pyrénées					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	10 550	10 190	10 410	2,2	-1,3
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	2 950	3 020	2 970	-1,7	0,7
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	5 300	5 480	5 430	-0,9	2,5
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	18 800	18 700	18 810	0,6	0,1
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	1 170	1 080	1 110	2,8	-5,1
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	1 670	1 600	1 520	-5,0	-9,0
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	21 630	21 370	21 450	0,4	-0,8
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	1 520	2 381	2 504	5,2	64,7
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	1 833	902	829	-8,1	-54,8
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	333 160	329 970	334 710	1,4	0,5
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	90 550	94 060	93 190	-0,9	2,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	159 360	163 620	164 400	0,5	3,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	583 070	587 640	592 300	0,8	1,6
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	32 850	33 260	35 440	6,6	7,9
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	41 720	41 570	41 560	0,0	-0,4
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	657 630	662 470	669 290	1,0	1,8
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	22 897	58 715	64 372	9,6	181,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	90 473	44 823	36 279	-19,1	-59,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Hautes-Pyrénées, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	18 800	18 700	18 810	0,6	0,1
Moins de 25 ans	2 620	2 480	2 520	1,6	-3,8
Entre 25 et 49 ans	10 530	10 530	10 650	1,1	1,1
50 ans et plus	5 650	5 690	5 650	-0,7	0,0
Ensemble de la catégorie A	10 550	10 190	10 410	2,2	-1,3
Moins de 25 ans	1 730	1 590	1 620	1,9	-6,4
Entre 25 et 49 ans	5 630	5 440	5 640	3,7	0,2
50 ans et plus	3 180	3 170	3 160	-0,3	-0,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Hautes-Pyrénées, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Hautes-Pyrénées					
Moins de 1 an	11 150	10 330	10 440	1,1	-6,4
Moins de 3 mois	4 310	4 100	4 210	2,7	-2,3
De 3 mois à moins de 6 mois	2 790	2 690	2 740	1,9	-1,8
De 6 mois à moins de 12 mois	4 040	3 540	3 490	-1,4	-13,6
Un an ou plus	7 650	8 370	8 370	0,0	9,4
De 1 an à moins de 2 ans	3 480	3 950	3 900	-1,3	12,1
De 2 ans à moins de 3 ans	1 630	1 690	1 730	2,4	6,1
3 ans ou plus	2 540	2 730	2 740	0,4	7,9
Inscrits en catégories A, B, C	18 800	18 700	18 810	0,6	0,1
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	40,7 %	44,8 %	44,5 %	-0,3 pt(s)	3,8 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	583 070	587 640	592 300	0,8	1,6
Un an ou plus	262 130	280 680	285 040	1,6	8,7
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	45,0 %	47,8 %	48,1 %	0,4 pt(s)	3,2 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Hautes-Pyrénées, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Hautes-Pyrénées					
Entrées en catégories A, B, C	2 940	4 010	3 990	-0,5	35,7
Sorties de catégories A, B, C	2 740	3 720	3 710	-0,3	35,4
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	77 490	109 620	106 970	-2,4	38,0
Sorties de catégories A, B, C	74 770	108 200	105 090	-2,9	40,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans les Pyrénées-Orientales au 3^e trimestre 2026

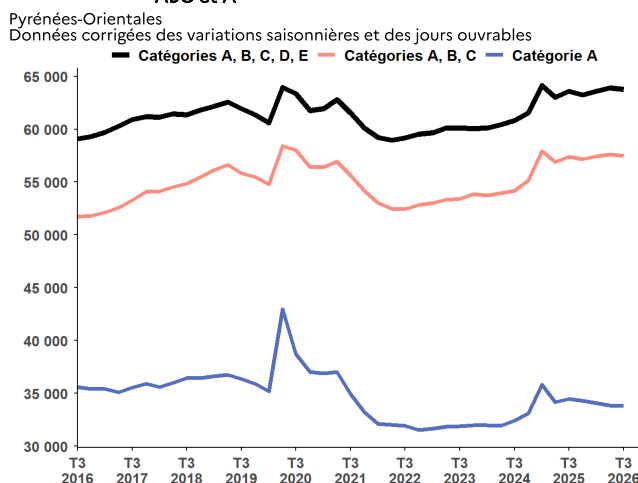
En moyenne au 3^e trimestre 2026, dans les Pyrénées-Orientales, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 63 780 (catégories A, B, C, D, E). Au 3^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 9 205 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 2 746 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 3^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 57 470. Parmi eux, 33 800 sont sans emploi (catégorie A) et 23 660 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 3^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) reste stable (-120) et croît de 0,3 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C baisse de 0,2 % (-140) sur le trimestre et reste stable sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A reste stable (-60) ce trimestre et baisse de 2,0 % sur un an.

En région Occitanie, au 3^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 1,0 % (+6 820). Pour les catégories A, B, C il augmente de 0,8 % (+4 660). En catégorie A, il augmente de 1,4 % (+4 740) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Prochaine parution, le jeudi 28 janvier 2027 : Les inscrits à France Travail dans les Pyrénées-Orientales au 4^e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Pyrénées-Orientales, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Pyrénées-Orientales					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	34 490	33 860	33 800	-0,2	-2,0
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	7 850	8 310	8 170	-1,7	4,1
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	15 040	15 430	15 490	0,4	3,0
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	57 380	57 610	57 470	-0,2	0,2
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	3 090	3 200	3 280	2,5	6,1
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	3 120	3 100	3 040	-1,9	-2,6
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	63 600	63 900	63 780	-0,2	0,3
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	1 784	8 449	9 205	8,9	416,0
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	13 904	3 626	2 746	-24,3	-80,3
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	333 160	329 970	334 710	1,4	0,5
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	90 550	94 060	93 190	-0,9	2,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	159 360	163 620	164 400	0,5	3,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	583 070	587 640	592 300	0,8	1,6
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	32 850	33 260	35 440	6,6	7,9
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	41 720	41 570	41 560	0,0	-0,4
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	657 630	662 470	669 290	1,0	1,8
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	22 897	58 715	64 372	9,6	181,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	90 473	44 823	36 279	-19,1	-59,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

[Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions](#)

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Pyrénées-Orientales, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	57 380	57 610	57 470	-0,2	0,2
Moins de 25 ans	8 400	7 910	7 800	-1,4	-7,1
Entre 25 et 49 ans	32 230	32 900	33 030	0,4	2,5
50 ans et plus	16 750	16 790	16 630	-1,0	-0,7
Ensemble de la catégorie A	34 490	33 860	33 800	-0,2	-2,0
Moins de 25 ans	5 690	5 130	5 010	-2,3	-12,0
Entre 25 et 49 ans	18 720	18 800	18 970	0,9	1,3
50 ans et plus	10 080	9 940	9 820	-1,2	-2,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Pyrénées-Orientales, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Pyrénées-Orientales					
Moins de 1 an	30 610	28 170	27 950	-0,8	-8,7
Moins de 3 mois	10 900	10 630	10 640	0,1	-2,4
De 3 mois à moins de 6 mois	7 890	7 100	7 200	1,4	-8,7
De 6 mois à moins de 12 mois	11 820	10 440	10 110	-3,2	-14,5
Un an ou plus	26 780	29 440	29 520	0,3	10,2
De 1 an à moins de 2 ans	12 080	13 810	13 510	-2,2	11,8
De 2 ans à moins de 3 ans	5 600	6 090	6 380	4,8	13,9
3 ans ou plus	9 090	9 540	9 630	0,9	5,9
Inscrits en catégories A, B, C	57 380	57 610	57 470	-0,2	0,2
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	46,7 %	51,1 %	51,4 %	0,3 pt(s)	4,7 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	583 070	587 640	592 300	0,8	1,6
Un an ou plus	262 130	280 680	285 040	1,6	8,7
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	45,0 %	47,8 %	48,1 %	0,4 pt(s)	3,2 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Pyrénées-Orientales, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Pyrénées-Orientales					
Entrées en catégories A, B, C	8 000	14 820	13 940	-5,9	74,2
Sorties de catégories A, B, C	7 750	14 010	14 420	2,9	86,1
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	77 490	109 620	106 970	-2,4	38,0
Sorties de catégories A, B, C	74 770	108 200	105 090	-2,9	40,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans le Tarn au 3^e trimestre 2026

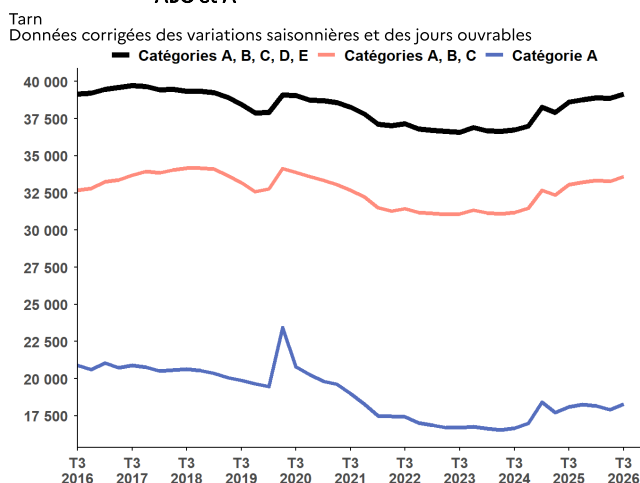
En moyenne au 3^e trimestre 2026, dans le Tarn, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 39 170 (catégories A, B, C, D, E). Au 3^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 3 690 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 1 283 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 3^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 33 610. Parmi eux, 18 290 sont sans emploi (catégorie A) et 15 330 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 3^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) augmente de 0,8 % (+300) et croît de 1,5 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 1,0 % (+320) sur le trimestre et croît de 1,6 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 2,1 % (+370) ce trimestre et croît de 1,0 % sur un an.

En région Occitanie, au 3^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 1,0 % (+6 820). Pour les catégories A, B, C il croît de 0,8 % (+4 660). En catégorie A, il augmente de 1,4 % (+4 740) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Prochaine parution, le jeudi 28 janvier 2027 : Les inscrits à France Travail dans le Tarn au 4^e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Tarn, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Tarn					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	18 100	17 920	18 290	2,1	1,0
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	5 430	5 580	5 530	-0,9	1,8
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	9 540	9 790	9 800	0,1	2,7
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	33 070	33 290	33 610	1,0	1,6
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	2 230	2 230	2 280	2,2	2,2
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	3 300	3 350	3 280	-2,1	-0,6
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	38 610	38 870	39 170	0,8	1,5
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	622	3 353	3 690	10,1	493,2
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	4 895	2 175	1 283	-41,0	-73,8
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	333 160	329 970	334 710	1,4	0,5
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	90 550	94 060	93 190	-0,9	2,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	159 360	163 620	164 400	0,5	3,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	583 070	587 640	592 300	0,8	1,6
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	32 850	33 260	35 440	6,6	7,9
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	41 720	41 570	41 560	0,0	-0,4
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	657 630	662 470	669 290	1,0	1,8
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	22 897	58 715	64 372	9,6	181,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	90 473	44 823	36 279	-19,1	-59,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Tarn, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C					
Moins de 25 ans	4 920	4 800	4 790	-0,2	-2,6
Entre 25 et 49 ans	18 610	18 940	19 240	1,6	3,4
50 ans et plus	9 550	9 540	9 580	0,4	0,3
Ensemble de la catégorie A	18 100	17 920	18 290	2,1	1,0
Moins de 25 ans	3 190	3 050	3 050	0,0	-4,4
Entre 25 et 49 ans	9 680	9 730	10 040	3,2	3,7
50 ans et plus	5 220	5 140	5 200	1,2	-0,4

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Tarn, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Tarn					
Moins de 1 an	18 110	17 360	17 170	-1,1	-5,2
Moins de 3 mois	6 690	6 400	6 520	1,9	-2,5
De 3 mois à moins de 6 mois	4 680	4 500	4 410	-2,0	-5,8
De 6 mois à moins de 12 mois	6 740	6 460	6 250	-3,3	-7,3
Un an ou plus	14 960	15 930	16 440	3,2	9,9
De 1 an à moins de 2 ans	6 720	7 320	7 720	5,5	14,9
De 2 ans à moins de 3 ans	3 120	3 240	3 340	3,1	7,1
3 ans ou plus	5 120	5 370	5 380	0,2	5,1
Inscrits en catégories A, B, C	33 070	33 290	33 610	1,0	1,6
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	45,2 %	47,9 %	48,9 %	1,1 pt(s)	3,7 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	583 070	587 640	592 300	0,8	1,6
Un an ou plus	262 130	280 680	285 040	1,6	8,7
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	45,0 %	47,8 %	48,1 %	0,4 pt(s)	3,2 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Tarn, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Tarn					
Entrées en catégories A, B, C	4 050	5 050	5 250	4,0	29,6
Sorties de catégories A, B, C	3 920	5 170	5 240	1,4	33,7
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	77 490	109 620	106 970	-2,4	38,0
Sorties de catégories A, B, C	74 770	108 200	105 090	-2,9	40,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans le Tarn-et-Garonne au 3^e trimestre 2026

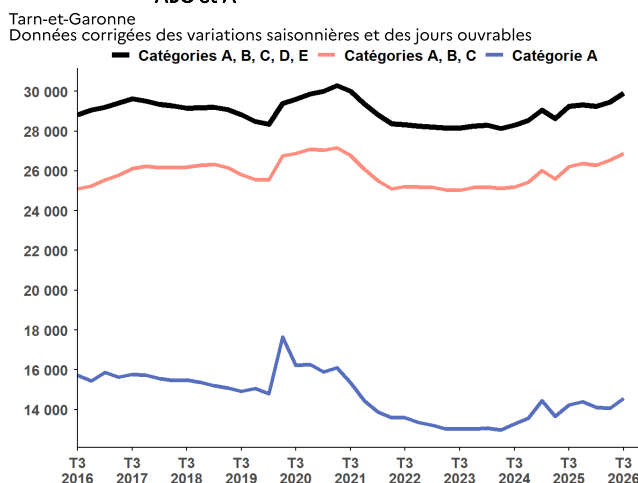
En moyenne au 3^e trimestre 2026, dans le Tarn-et-Garonne, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 29 920 (catégories A, B, C, D, E). Au 3^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 1 606 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 900 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 3^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 26 880. Parmi eux, 14 570 sont sans emploi (catégorie A) et 12 310 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 3^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) augmente de 1,6 % (+460) et croît de 2,3 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 1,3 % (+340) sur le trimestre et augmente de 2,5 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A croît de 3,6 % (+510) ce trimestre et croît de 2,4 % sur un an.

En région Occitanie, au 3^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social augmente de 1,0 % (+6 820). Pour les catégories A, B, C il croît de 0,8 % (+4 660). En catégorie A, il croît de 1,4 % (+4 740) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Prochaine parution, le jeudi 28 janvier 2027 : Les inscrits à France Travail dans le Tarn-et-Garonne au 4^e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Tarn-et-Garonne, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Tarn-et-Garonne					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	14 230	14 060	14 570	3,6	2,4
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	4 010	4 220	4 200	-0,5	4,7
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	7 980	8 260	8 110	-1,8	1,6
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	26 220	26 540	26 880	1,3	2,5
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	1 380	1 410	1 540	9,2	11,6
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	1 640	1 500	1 500	0,0	-8,5
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	29 250	29 460	29 920	1,6	2,3
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	746	1 531	1 606	4,9	115,3
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	2 578	1 036	900	-13,1	-65,1
Région Occitanie					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	333 160	329 970	334 710	1,4	0,5
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	90 550	94 060	93 190	-0,9	2,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	159 360	163 620	164 400	0,5	3,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	583 070	587 640	592 300	0,8	1,6
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	32 850	33 260	35 440	6,6	7,9
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	41 720	41 570	41 560	0,0	-0,4
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	657 630	662 470	669 290	1,0	1,8
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	22 897	58 715	64 372	9,6	181,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	90 473	44 823	36 279	-19,1	-59,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraine une baisse des radiations des listes de France Travail.

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Tarn-et-Garonne, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	26 220	26 540	26 880	1,3	2,5
Moins de 25 ans	3 820	3 800	3 830	0,8	0,3
Entre 25 et 49 ans	15 230	15 420	15 690	1,8	3,0
50 ans et plus	7 170	7 320	7 350	0,4	2,5
Ensemble de la catégorie A	14 230	14 060	14 570	3,6	2,4
Moins de 25 ans	2 470	2 360	2 430	3,0	-1,6
Entre 25 et 49 ans	7 980	7 910	8 270	4,6	3,6
50 ans et plus	3 770	3 790	3 870	2,1	2,7

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Tarn-et-Garonne, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Tarn-et-Garonne					
Moins de 1 an	13 800	13 500	13 580	0,6	-1,6
Moins de 3 mois	5 000	5 110	5 070	-0,8	1,4
De 3 mois à moins de 6 mois	3 460	3 420	3 560	4,1	2,9
De 6 mois à moins de 12 mois	5 340	4 970	4 950	-0,4	-7,3
Un an ou plus	12 420	13 040	13 290	1,9	7,0
De 1 an à moins de 2 ans	5 450	5 870	5 860	-0,2	7,5
De 2 ans à moins de 3 ans	2 440	2 590	2 800	8,1	14,8
3 ans ou plus	4 530	4 590	4 630	0,9	2,2
Inscrits en catégories A, B, C	26 220	26 540	26 880	1,3	2,5
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	47,4 %	49,1 %	49,4 %	0,3 pt(s)	2,1 pt(s)
Région Occitanie					
Inscrits en catégories A, B, C	583 070	587 640	592 300	0,8	1,6
Un an ou plus	262 130	280 680	285 040	1,6	8,7
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	45,0 %	47,8 %	48,1 %	0,4 pt(s)	3,2 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Tarn-et-Garonne, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Tarn-et-Garonne					
Entrées en catégories A, B, C	3 040	4 280	4 250	-0,7	39,8
Sorties de catégories A, B, C	2 840	4 220	4 070	-3,6	43,3
Région Occitanie					
Entrées en catégories A, B, C	77 490	109 620	106 970	-2,4	38,0
Sorties de catégories A, B, C	74 770	108 200	105 090	-2,9	40,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).